

↳ **MAIRIE** : Permanences du Maire le lundi de 10h à 12h ou sur rendez-vous. Permanences des adjoints, sur rendez-vous.

↳ **BIM PAR MAIL** : Nous vous rappelons que vous pouvez recevoir le BIM en couleur par mail. Il suffit de transmettre votre adresse e-mail à accueil.mairiekernoues@orange.fr

LA VIE DE LA COMMUNE

COUPURE ELECTRICITE : Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, une coupure est prévue **le lundi 26 novembre de 8h45 à 15h30 le long de la Route de la Côte des Légendes, route de Kerleo vian et Castelemeur.**

REUNION PUBLIQUE LE VENDREDI 7 DECEMBRE A 19H00 – SALLE LOUIS PAGE

Comme nous nous y sommes engagés, chaque année, le conseil municipal vous invite à une réunion publique afin de faire un bilan intermédiaire de notre mandat d'élus.

Nous répondrons à toutes vos questions en abordant les sujets suivants :

- Données budgétaires de la commune
- Réalisations et projets en cours

L'ensemble du conseil compte sur vous pour participer nombreux à cette réunion.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE :



Dimanche, la cérémonie du 11 Novembre co-organisée par les communes de Kernouës et Saint-Frégant s'est déroulée suivant le protocole devant le monument aux morts. Des élèves du multi-site ont participé en lisant les noms des Kernouésiens morts pour la France.

Des médailles ont été décernées ensuite à la salle Louis Page. A titre exceptionnel, Roger Le Gac, pour son travail de recherche a reçu la médaille du mérite bronze, la médaille tricolore et le diplôme de reconnaissance UNC. Grâce à son travail d'historien, il a retrouvé 66 personnes dans les deux communes et retranscrit les arbres généalogiques. « Je ne m'attendais pas à cela, tout est parti d'un intérêt généalogique et je l'ai fait par plaisir » dit-il. Claude Barat, président de l'UNC a qualifié Roger Le Gac, d'historien de la mémoire.

Trois anciens combattants ont également été décorés. Yves Le Menn, Albert Pellen et Jean Kerleguer, ont reçu respectivement la médaille du mérite UNC échelon or, la médaille du mérite UNC échelon vermeil et la médaille du Djébel échelon bronze. © le telegramme

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES : Nous nous associons à la peine de la famille de Monsieur Yannick POSTEC.

LES AMIS DU LIVRE (BIBLIOTHEQUE – LEVRAOUEG)

PERMANENCE SAMEDI 10H30 - 11H30

24 novembre : Yvonne ABALLEA

01 décembre : Anne TIGREAT

UNC - ANCIENS COMBATTANTS

L'association UNC vous informe de la journée AFN qui se déroulera à **KERLOUAN le 09 décembre**. L'accueil des participants se fera place de la mairie dès 9h45. A l'issue de la cérémonie (voir déroulé), un vin d'honneur sera servi dans la salle polyvalente et suivi d'un repas au prix de 30€ par personne (règlement par chèque à l'ordre de l'UNC de KERLOUAN). Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès du bureau avant le 01 décembre.

CLUB DU TILLEUL



THE DANSANT : Le **dimanche 2 décembre** à la salle Louis Page, à partir de 14h. Entrée 8€. Réservations au 02.98.83.32.84 ou 02.98.83.13.70.

REPAS DE NOEL : Le **mercredi 12 décembre** à 12h à la salle Louis Page. Réservations au 02.98.83.32.84 ou 02.98.83.13.70 ou le jour du Club. Fin des réservations pour le jeudi 6 décembre, règlement par chèque à l'ordre du Club du Tilleul.



COTISATIONS ANNEE 2019 : Tous les adhérents sont invités à régler leurs cotisations au prix de 16€ pour le 10 janvier 2019, règlement par chèque à l'ordre du Club du Tilleul. Tous les adhérents doivent être à jour de leurs cotisations pour **l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du **jeudi 17 janvier 2019** à 15h. Règlement tous les jeudis, jour du Club.

Le Club du TILLEUL invite de nouveaux adhérents pour étoffer l'effectif actuel. Merci (Il n'y a pas d'âge pour adhérer).

Le Président Jean KEROAL

RIBINOU

ENTRETIEN : Prochaine journée d'entretien des chemins vendredi 30 novembre à 13h30. Rendez-vous au local atelier municipal pour toutes les personnes désirant apporter leur aide. Rens : 02.98.21.00.61 ou 06 32 79 99 80.

ANNONCES PAROISSIALES - BUEZ AR BARREZ

Les obsèques de Yannick POSTEC ont été célébrées le 21 novembre en l'église de Kernouës.

ANNONCES DIVERSES - TRAOU A BEP SEURT

LESNEVEN - COFFRE A JOUETS DU SECOURS CATHOLIQUE : Ouverture exceptionnelle du coffre, **samedi 24 novembre** de 10h à 12h et de 14h à 16h30, au local 18 bis rue Alsace Lorraine.

BRIGNOGAN-PLAGES - DAÑS ROUND, DANSES CHANTEES DU LEON : **Judi 25 novembre** de 15h à 18h, à la salle communale. Organisé par Paotred Pagan.

PLOUNEOUR BRIGNOGAN PLAGE – TELETHON NAUTIQUE : Organisé par les associations RANDOPLOUF et KITE SURF 29, à la Plage de KERURUS, devant le terrain de camping, le **samedi 1er décembre**, à partir de 13h. L'inscription se fera sur place avant le départ.

GUISSENY – CONCERT : A la Maison Communale le **Dimanche 2 décembre** à 15h30, dans le cadre de « NOVEMBRE A CHOEUR » deux chorales se retrouvent : « SI CA VOUS CHANTE » de Guissény et « AUX QUATRE VENTS » de Bohars».

PLOUDANIEL – KIG HA FARZ : **Dimanche 2 décembre**, Espace Brocéliande, à partir de 12h. Organisé par le comité de jumelage Ploudaniel - Fréland. Réservations au 02.98.83.70.04 et au 02.98.83.60.99 ou par email à ploudaniel.freland@free.fr

SAINT-FREGANT – TRTIF'DISCO : Organisée par la Vaillante Football, le **Samedi 15 Décembre** à la Salle Multifonctions, à partir de 19h jusqu'à 1h. Prix : Tartiflette : 11 € ; Jambon Frites : 6 €. Animation avec DJ (entrée sans repas : 3 €) **Réservation avant le 11 décembre** : Bar Le Madison : 02 98 83 05 17 ou 06 33 48 10 03.

TELETHON 2018 « KERNILIS - LANARVILY » :

➤ **Marche de solidarité** : Organisée par Les club des Aînés Ruraux de Kernilis et de Lanarvily, le **mercredi 28 novembre à KERNILIS. Ouvert à tous.** Contacts : 02 98 04 81 65 ou 02 98 25 52 59

➤ **Chant pour les enfants** : **Vendredi 7 décembre** - 17h30 à Kernilis. Les enfants de certaines écoles chanteront un chant créé pour l'évènement par Mannick et Jo.

➤ **Recherche de bénévoles** Contactez Sylvie Bozec - 06 68 10 30 23

COMMUNAUTE DE COMMUNES - KUMUNIEZH KUMUNIOU

CINE NOËL – ASTERIX, LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE : **Mercredi 19 décembre** – Cinéma Even de Lesneven. 2 séances pour les 6-12 ans du territoire : 10h-12h pour les communes de Guissény, Kerlouan, Kernouës, Ploudaniel, Plouneour-Brignogan-Plages et Saint-Frégant. 2,50 € (transport et encadrement pris en charge par la CLCL) Inscriptions le lundi 10 et mardi 11/12 – De 17h à 19h à lhotelcommunautaire.animation@clcl.bzh – 02 98 21 02 68

BANQUE ALIMENTAIRE : COLLECTE NATIONALE : Vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre cias@clcl.bzh

UN PLAN POUR PRESERVER NOS TERRITOIRES DANS LE CADRE PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) : 2 ateliers sont organisés. - **Vendredi 23 novembre**, 9h30-11h30 : atelier "Energie" sur les réseaux - **Judi 29 novembre**, 9h30-11h30 : atelier "Climat" sur les polluants. Ouverts à toutes les bonnes idées. Inscription obligatoire : secretariatdirection@clcl.bzh – 02 98 21 11 77

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI) :

☛ 4^{ème} FESTIVAL DES SOLIDARITES – JUSQU'AU 1/12

• **Vendredi 30 novembre à 20h30 à l'Arvorik de Lesneven (Entrée libre)**. Pièce de Théâtre « Comment on freine ? ». Par la compagnie professionnelle d'Avignon « Chantier public ». Cette pièce nous interroge sur les liens entre notre mode de consommation et les conditions de travail dans les usines à l'autre bout du monde.

• **Samedi 1er Décembre de 10h à 17h à l'Atelier de Lesneven**. Grande journée des Solidarités. Venez découvrir l'action des Associations de Solidarité de la Communauté de Communes : Permanences, marché solidaire... Restauration : « Rougail Saucisses et Verrine de Fruits », repas préparé par les chantiers d'insertion de l'AGDE (8€ sur réservation au Centre Socioculturel - 02.98.83.04.91).

• **Jusqu'au 30 Novembre au Centre Socioculturel à Lesneven**. Exposition Photos « La P'tite Vadrouille ». L'exposition retrace la participation de 3 copines à l'Europ'raid : un parcours de 10 000 km, à travers 20 pays en 23 jours pour acheminer du matériel scolaire ou sportif dans des écoles isolées d'Europe de l'Est.

☛ **L'accueil de loisirs recherche des animateurs pour les mercredis et vacances scolaires**. Diplômes souhaités : BAFA, CAP petite-enfance ou équivalents. Transmettre candidature (lettre de motivation et CV) au CSI - Courrier ou clshcscllesneven@gmail.com 02 98 83 04 91 - www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org

< Sessions de révision du code de la route pour les plus de 60 ans - Animées par l'auto-école CR29 dans ses locaux au Folgoët. 3 séances d'actualisation des connaissances et 30 mn de conduite par personne. < 1^{re} session : 20, 27/11 et 4/12 – De 10 h à 12 h

PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) : **Mercredi 5 décembre** (chaque 1^{er} mercredi du mois) - De 9 h à 12 h – CLCL – Sans rdv. Aide à l'amélioration des logements Citémétrie - 02 98 43 99 65 | pig-lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr

EMPLOI -

La Maison de l'Emploi vous propose ses ateliers thématiques 02.98.21.13.14:

☛ **Atelier « Information, création d'activité »** - Vous avez un projet, la Maison de l'Emploi organise un atelier animé par la Boutique de Gestion afin de vous aider dans vos démarches (création, financement, accompagnement...) **Judi 29 novembre** de 9h30 à 11h30

☛ **«Café Rencontre habitants-entreprises »** - Cinq Entreprises locales viennent à votre rencontre afin de vous présenter leur activité, leurs métiers et éventuellement leurs offres à pourvoir. **Judi 29 novembre** de 14 h à 17 h.

L'ADMR Lesneven Côte des Légendes recrute un-e collaborateur-trice pour sa nouvelle activité de portage de repas à domicile. Vous souhaitez livrer au domicile de particuliers des repas élaborés à partir de produits frais, locaux et bio ? Postulez à contact@29.admr.org. Informations au 02.98.21.26.30.

Prochaine parution le 07 décembre 2018 - Dépôt des articles pour le 05 décembre 2018 à 12h

**Communication de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère sur le
prélèvement à la source .
Information à faire paraître dans les bulletins municipaux ou d'information locale.**

Flash information numéro 1 :

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires

- vous êtes **employeur** et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site www.net-entreprises.fr (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf www.letese.urssaf.fr .

- en tant qu'**association**, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site www.net-entreprises.fr , et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf www.cea.urssaf.fr

- en tant que **particulier**, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

- Les services de finances publique sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). A défaut c'est le barème qui sera appliqué.



KERNILIS
Téléthon
Programme
Vendredi 7 &
Samedi 8
DÉCEMBRE
2018
Organisé par Kernilis / Lanarvily
Le 3037
téléthon kernilis 2018
ET VOUS VOUS FAITES QUOI POUR LE TELETHON ?

AFMTELETHON

INNOVER POUR GUERIR



VENREDI 7 DÉCEMBRE

- 17h : Discours d'ouverture
- 17h15 : Lancement du fil rouge (marche/course nature)
- 17h30-18h : Chant des écoles de la CLCL
- 18h-18h45 : Chorale « Le plaisir de chanter »
- 18h15 : Départ de la marche de nuit encadrée (5km)
(gilet jaune et lampe à prévoir)
- 19h-19h30 : Patin
- 19h-21h30 : Repas « RACLETTE »
- 20h30 : Départ de la marche de nuit encadrée (5 km)
(gilet jaune et lampe à prévoir)
- 21h-22h : Zumba
- 22h : Début du tournoi FIFA pour adultes
- 22h-1h : Association Musique Loisirs Lesneven

Le fil rouge

MARCHE



- Vendredi :
- 17h15 -> 9h, circuit de 3km éclairé dans le bourg
 - à 18h15 et 20h30, départs groupés pour 5km en campagne (prévoir lampe)
- Samedi : 9h -> 16h
- 5/10/15 km, départs libres

COURSE



- Vendredi : 17h15 -> 9h
- 5/10 km, départs groupés toutes les heures (prévoir lampe)
- Samedi : 9h -> 16h
- 5/10/15km, départs libres + départs groupés

FIL ROUGE

24h
Marche/
Course nature

- 10h-11h : Marche des élus
- 10h : Début du défi muscu
- 10h30-11h : Premiers secours
- 11h-11h30 : Danse Bretonne
- 11h30-12h30 : Chorale « Kanarvoriz »
- 11h30-14h30 : Repas « CHILI CON CARNE »
- 14h : Début du tournoi FIFA pour Enfants
- 14h-14h30 : Patin
- 14h30-16h30 : Baptême moto
- 14h30-15h : Chorale « Les Voix du Parcours »
- 15h-15h30 : Gymnastique Rythmique et Sportive
- 15h-15h30 : Premiers secours
- 15h30-16h : Chorale « De si de la »
- 16h-16h30 : Line Danse (Country/Celtique/Line/Catalan)
- 16h30-17h : Chorale « Si ça vous chante »
- 17h : Tirage de la tombola
- 17h15 : Discours de clôture



Tout au long du week-end



- Rugby
 - Maquillage
 - Mini-golf
 - Vente de houx
 - Vente de créations réalisées par les résidents des 3 Ehpad de Lesneven
- Véhicules Anciens :
- Tracteurs
 - 2 CV
 - Voitures
 - Fresque de mains
 - Tirs au but
 - Massages
 - Vanniers